

FIDUCIAL Gérance, en application du Code Monétaire et Financier (art L 533-13) et du règlement général de l'AMF (articles 314-44 à 314-51) se doit de vérifier que l'investissement que vous envisagez en parts des SCPI ou des Groupements Forestiers qu'elle gère est compatible avec votre situation personnelle et votre profil d'investisseur (situation financière, expérience, objectifs, aversion au risque).

En application de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, FIDUCIAL Gérance doit également collecter des informations permettant l'identification et la connaissance de ses clients.

Pour répondre à nos procédures internes prévues en matière de lutte anti blanchiment, nous vous demandons de compléter impérativement le document « Déclaration d'origine des fonds » pour tout investissement supérieur ou égal à 50 000 €, en une seule fois ou en cumul sur les 12 derniers mois.

Enfin, nous vous remercions par avance, de bien vouloir nous transmettre toutes informations utiles, en cas de changement significatif de votre situation.

PERSONNE PHYSIQUE

ACQUEREUR

Mme M.

Nom :

Prénom(s) :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse principale :

Profession :

Si retraité(e), profession antérieure :

Nationalité(s) : Française
 Autres (à préciser)

CO-ACQUEREUR

Mme M.

Nom :

Prénom(s) :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse principale :

Profession :

Si retraité(e), profession antérieure :

Nationalité(s) : Française
 Autres (à préciser)

PERSONNE POLITIQUEMENT EXPOSEE

ACQUEREUR (ou Représentant Personne Morale)

Je soussigné(e).....

certifie ne pas exercer, ou avoir cessé d'exercer depuis plus d'un an les fonctions suivantes :

- Chef d'Etat, de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne,
- Membre d'une assemblée parlementaire/nationale, du Parlement européen,
- Membre d'une cour suprême, constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction,
- Membre d'une cour des comptes,
- Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale,
- Ambassadeur, chargé d'affaires, consul général ou consul de carrière,
- Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée,
- Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique,
- Dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité.

certifie ne pas être membre direct de la famille de l'une des personnes citées ci-dessus, c'est-à-dire ne pas lui être lié en tant que :

- Conjoint, concubin notoire, partenaire lié par un p.a.c.s ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère,
- Ascendants, descendants et alliés, au premier degré, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un p.a.c.s ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère.

certifie ne pas être bénéficiaire effectif d'une personne morale conjointement avec l'une des personnes citées ci-dessus.

certifie ne pas entretenir de liens d'affaires avec l'une des personnes citées ci-dessus.

CO-ACQUEREUR

Je soussigné(e).....

certifie ne pas exercer, ou avoir cessé d'exercer depuis plus d'un an les fonctions suivantes :

- Chef d'Etat, de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne,
- Membre d'une assemblée parlementaire/nationale, du Parlement européen,
- Membre d'une cour suprême, constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction,
- Membre d'une cour des comptes,
- Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale,
- Ambassadeur, chargé d'affaires, consul général ou consul de carrière,
- Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée,
- Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique,
- Dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité.

certifie ne pas être membre direct de la famille de l'une des personnes citées ci-dessus, c'est-à-dire ne pas lui être lié en tant que :

- Conjoint, concubin notoire, partenaire lié par un p.a.c.s ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère,
- Ascendants, descendants et alliés, au premier degré, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un p.a.c.s ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère.

certifie ne pas être bénéficiaire effectif d'une personne morale conjointement avec l'une des personnes citées ci-dessus.

certifie ne pas entretenir de liens d'affaires avec l'une des personnes citées ci-dessus.

SITUATION PATRIMONIALE

Quel est votre patrimoine financier ?

- < 50 000 €
 entre 50 000 € et 100 000 €
 > 100 000 €

Quel est votre patrimoine immobilier ?

- < 300 000 €
 entre 300 000 € et 1 000 000 €
 > 1 000 000 €

SITUATION FINANCIERE ET FISCALE

Quelle est la nature de votre revenu ?

- Salaires
 Revenus fonciers
 Retraite
 Autres (à préciser)

Tranche IR :%

Tranche ISF :%

Quel est le revenu annuel de votre foyer ?

- < 25 000 €
 entre 25 000 € et 75 000 €
 entre 75 000 € et 150 000 €
 > 150 000 €

Quelle est la part de vos remboursements d'emprunt dans votre revenu ?

- < 10%
 entre 10% et 30%
 entre 30% et 50%
 > 50%

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Quels sont vos objectifs ?

- Constituer et valoriser un patrimoine
 Constituer une retraite complémentaire
 Diversification
 Avantage fiscal
 Transmission
 Autres (à préciser)

Quel est votre horizon de placement ?

- < 8 ans
 entre 8 et 12 ans
 > 12 ans

Quel risque en capital êtes-vous prêt à accepter ?

- Aucun
 Moyen
 Important

EXPERIENCE INVESTISSEUR

Quel investisseur considérez-vous être en SCPI/SCI, en SC à capital variable, en Groupements Forestiers et GFI ?

- Débutant
 Confirmé
 Expert

Quelle est la ventilation de votre patrimoine d'investissement ?

- Financier%
 Immobilier locatif%
 SCPI/SCI%
 SC à capital variable%
 Groupements Forestiers%
 GFI%
 Autres%

Quelle est la ventilation de votre patrimoine financier ?

- Livrets %
 Obligations %
 Actions %
 OPCVM %
 Assurance-vie %
 Autres %

CONNAISSANCE INVESTISSEUR

- Je certifie avoir conscience que :
- les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures,
 - la valeur d'un investissement en SCPI/SCI, en SC à capital variable, en Groupement Forestier ou GFI peut varier à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus potentiels qui y sont attachés,
 - l'investissement dans une SCPI/SCI, une SC à capital variable, un Groupement Forestier ou GFI ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances,
 - il s'agit d'un placement à long terme et la Société de Gestion recommande de conserver les parts pendant une période d'au moins 8 mois,
 - la liquidité du placement peut être limitée, la Société de Gestion ne garantit pas le rachat des parts,
 - le placement est investi en immobilier/forêt, il est considéré comme peu liquide.

Je (nous) reconnais (reconnaissons) avoir pris connaissance des caractéristiques et informations légales relatives aux SCPI/SCI, SC à capital variable, en Groupement Forestier ou GFI.

Je (nous) reconnais (reconnaissons) que les informations collectées sur ce questionnaire ainsi que toute information ultérieure me (nous) concernant et qui sont obligatoires, sont destinées à FIDUCIAL Gérance, responsable de leur traitement au regard de la Loi « Informatique et Libertés » du 06/01/1978 et des textes subséquents.

J'ai (nous avons) été informé(s) que je (nous) peux (pouvons) à tout moment exercer mon (notre) droit d'accès, de modification et d'opposition dans les conditions prévues par la Loi « Informatique et Libertés » auprès des responsables des traitements susvisés.

Fait à
Signature de(s) l'investisseur(s)

Le

CLASSIFICATION AU SENS DE LA DIRECTIVE MIF

Conformément à la réglementation en vigueur, FIDUCIAL Gérance doit procéder à la classification de ses clients en fonction de leurs connaissances et de leur expérience en matière de produits financiers (Article 319-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers). Les clients peuvent être considérés soit comme des clients non professionnels, soit comme des clients professionnels ou soit comme des contreparties éligibles.

Nous vous informons que FIDUCIAL Gérance applique à tout client le statut de « Client non professionnel », catégorie offrant la plus grande protection.

Conformément à la réglementation et aux procédures internes de FIDUCIAL Gérance, vous avez la possibilité de demander par écrit un changement de classification en apportant les éléments d'information nécessaires.